

## CHATEL

C'est un site peu fréquenté, du moins par les Combiens que ce Châtel qui se dresse un peu à la façon d'un important château-fort au-dessus de Montricher. Et peut-être, son nom lui vient-il de cette circonstance, car le terme châtel doit descendre en ligne directe du latin castellum - château fort, forteresse. Il existait jadis à Montricher, dominant le village, un château dont il ne reste que quelques pans de murs. Que Châtel ait eu aussi le sien, c'est très peu probable, car sur la sommité ou dans son voisinage, on ne remarque aucune trace de construction ancienne.

Comme toutes les sommités du Jura, le mont de Châtel a été occupé autrefois par la forêt ; peut-être l'était-il encore au temps des seigneurs de Montricher, du moins à l'époque de la fondation du château, soit dans le 6<sup>me</sup> siècle. Mais, ainsi qu'ailleurs, l'homme a détruit la forêt de Châtel pour faire du pâturage et obtenir du charbon destiné à l'alimentation de ses industries primitives. Sur le flanc ouest de Châtel se creuse le vallon encaissé de la Verrière et ce nom n'est certainement pas le fait du hasard. Bien d'autres endroits portent le même nom et en celui-ci comme en ceux-là, il dut exister autrefois un établissement pour la fabrication du verre, une *verrière*, comme on disait, tandis que de nos jours, *verrerie* a prévalu.

Et, dès lors, le bois a-t-il repoussé ? Oui et non ! Sur les flancs de la montagne, on observe de beaux peuplements forestiers ainsi que des arbres isolés d'une taille imposante.

Seules, les pentes supérieures et le plateau sommital sont dénudés. Ce dernier donne asile à quelques buissons de hêtres, sans cesse tourmentés par le joran et qui, ma foi, ont bien de la peine à s'élever. Les grands courants d'air s'opposent avec acharnement au boisement des pentes culminales des montagnes. Sans cesse fouettés par les assauts des vents, les arbres ont une peine infini è se maintenir dans un état de végétation normale et du côté d'où vient le vent, la ramification est toujours maigre, parfois inexistante. Observez à ce propos, les sapins ou plutôt les épicéas qui croissent en bordure des rochers de la Dent de Vaulion : leur chétive ramification est presque tout entière dirigée dans le sens du joran.

Et ce sont surtout les grands souffles hivernaux qui sont préjudiciables aux arbres, aux buissons des sommets. Les parties enfouies dans la neige ne souffrent pas de l'évaporation produite par les vents très forts. Par contre, celles qui restent à découvert se trouvent en fâcheuse posture, car le vent, en favorisant l'évaporation de l'eau qu'elles contiennent, tend à les dessécher, parce que fait défaut le courant d'esève capable de remplacer cette eau évaporée. En Lapponie, par exemple, tous les rameaux dépassant la hauteur de la neige sont, non pas gelés en hiver, mais desséchés par l'action du vent.

Le flanc ouest de Châtel assez abrupt et rocheux montre un boisement de faible densité. Vers le haut, des cytises, sorbiers, etc., forment un buissonnement prometteur de la forêt future, oh ! très future, car on sait que sur les terrains secs, exposés aux ardeurs du soleil, l'épicéa prospère de préférence dans les buissons où il trouve abri et protection pendant son jeune âge.

Le Genet poilu, si commun dans la combe des Amburnex et à la Roche Bresanche, rencontre également à Châtel des conditions favorables à son existence. De ses rameaux chargés de fleurs d'or en la saison estivale, il tapisse les rocailles du sommet, recherchant donc la chaleur du sol qui, au fur et à mesure que l'on s'élève en altitude, surpasse celle de l'air. C'est ainsi que des plantes de la plaine qui apparaissent également haut dans la montagne, comme la Dent de lion, raccourcissent leur tige jusqu'à n'être plus qu'un minuscule support pour la fleur. La plante redoute l'air plus froid que le sol et se serre contre ce dernier.

Avant de plonger sur Montricher, la crête de Châtel s'abaisse un peu pour former une combe émaillée d'un beau gazon et que la carte appelle Aruffens. Près de Romont (Fribourg) existe le hameau d'Arruffens de Châtel. est-il un ancien domaine de la dite seigneurie ou bien a-t-il appartenu au sieur d'Aruffens dont il est question dans un acte de partage pour l'honorable commune de Longirod du 25 octobre 1670, concernant les Amburnex ? Un intéressant problème d'histoire à élucider !

Au déclin de l'hiver, les pentes supérieures de Châtel, exposées aux rafales du joran qui chasse la neige dans une direction opposée, sont promptement débarrassées de leur blanc linceul, tandis que les Prés de l'Haut gisent encore sous une profonde couche d'eneige. Et les Crocus, blancs et bleus, d'y fleurir à foison, faisant du site, un îlot de printemps du plus ravissant aspect.

Du sommet de Châtel aucune avancée ne vient arrêter le regard qui tombe directement sur le bon pays de Vaud avec ses villages toités de rouge sombre, enfouis dans la verdure des grands arbres. Les Alpes, on les aperçoit aussi, mais le tableau en est moins grandiose que depuis le Mont-Tendre, parce que l'altitude de Châtel — 1430 m. — est sensiblement inférieure à celle de son grand voisin.

De la Vallée, on monte ordinairement à Châtel à partir des Prés de l'Haut, ces plantureux pâturages qui le bordent à l'ouest. Ma foi ! C'est assez rapide, surtout si l'on prend un peu au sud, par les Ordon. Les

personnes qu'une montée raide effraie, ont à leur disposition le bon grand chemin qui vient de l'Isle par la Combe de la Neige et conduit au chalet de Châtel. Les camions, les autocars même l'utilisent. Un jour, j'ai vu là-haut un école fraîchement débarquée d'un autocar stationné à quelques pas du chalet. Et je me suis permis cette réflexion : n'aurait-il pas mieux valu faire monter ces enfants à pied ? Qu'on les véhicule de quelque lointain village jusqu'au pied de la montagne, d'accord, mais depuis là, la course pédestre doit s'imposer. Pour fortifier la volonté chez l'enfant, l'entraîner à vaincre les obstacles que tôt ou tard il rencontrera sur son chemin, le développer physiquement, rien ne vaut la marche.

Châtel ! C'est un peu loin, s'écrieront quelques-uns ! Oui et non ! Oui, si l'on part du Chenit ; non, si le point de départ est Le Pont. Une jolie tournée est celle qui consiste à atteindre Châtel ; puis descendre à Montricher — un bond — et de là remonter par Risel ou le Mont-Tendre. Voilà une course recommandée à notre jeunesse sportive.

S. A.